



Combien faudra-t-il de morts ?

C'est avec beaucoup d'émotion que les personnels ont pris connaissance du décès de notre collègue directrice de l'école maternelle de Pantin (93) et du courrier qu'elle a laissé.

Elle y décrit de manière très précise, avec un remarquable recul de quelqu'un qui a déjà pris une décision irrévocable, sa souffrance au travail. Elle y décrit, la surcharge de travail, l'amoncellement des tâches nouvelles, l'insupportable de la mise en œuvre des réformes qui se succèdent :

- Travail les week-ends
- Stress lié à des nominations non effectuées par l'institution
- Peur de perdre une classe
- Tâches en doublon
- Outils informatiques extrêmement lourds à faire fonctionner
- Les relations de travail avec la hiérarchie
- Les difficultés avec les parents d'élèves
- La solitude du directeur
- Les aléas d'une école devenue un « lieu de vie » où l'on traite toute sorte de problèmes sauf ceux qui devraient être au centre de l'école : apprendre à lire, écrire et compter.
- La multitude des tâches allant des multiples réunions avec les différents acteurs à la rédaction de plan de sûreté, en passant par le travail de « management »
- Les relations difficiles avec le périscolaire
- La mise en œuvre de réformes stupides, incohérentes et chronophages
- Les conditions matérielles insupportables dans lesquelles se trouvent l'école et les enseignants
- L'attitude de l'institution qui substitue le « pas de vague » à la protection qu'elle doit à ses agents

La situation ne peut plus durer. Après la disparition de plusieurs collègues ces derniers mois, rien ne semble vouloir bouger du côté du ministre hormis des communications médiatiques.

Depuis des années, la FNEC FP-FO tire la sonnette d'alarme en CHSCT. Les contre-réformes : les rythmes scolaires, les réformes du collège et du lycée, la loi Blanquer, l'évaluation PPCR, la territorialisation de l'Ecole de la République, les suppressions d'emplois... nuisent gravement à la santé des personnels. Le ministre s'est toujours refusé à ce que le CHSCT enquête. Le management à la France Telecom utilisé pour mettre en place les nouvelles lois (restructurations dans le cadre des régions académiques ou des regroupements d'écoles, d'établissements ou de services, fin des CAP et des CHSCT...) : tout doit être immédiatement stoppé.

La FNEC FP-FO s'associe à la demande de réunion d'un CHSCT Ministériel extraordinaire. Elle y défendra l'exigence d'une véritable politique de prévention primaire des risques professionnels qui passe par l'arrêt des contre-réformes mises en œuvre ces dernières années. Elle exige du ministère qu'il publie le nombre de suicides du Ministère et qu'un vrai travail de prévention soit élaboré. Elle défend l'organisation d'enquêtes immédiates des CHSCT pour élaborer les mesures de prévention adéquates. Elle défend l'existence des CHSCT dont la loi de Transformation de la Fonction publique programme la suppression.

Ce que veulent les personnels, c'est que ça s'arrête ! Au moment où le gouvernement veut supprimer tous les régimes de retraites et baisser brutalement le montant des pensions, la FNEC FP-FO appelle les personnels à se réunir en AG pour poser les revendications et discuter de l'action qui permettra de mettre un coup d'arrêt à cette spirale destructrice.